



Vivre à Arvieux



LA DRAYE
BRUNISSARD
LA CHALP
GLOURITE
LE COIN
ARVIEUX
LA CASSIÈRE
LES MAISONS
LE PASQUIER
LES MOULINS
VILLARGAUDIN
LE VEYER
LES ESCOYÈRES

ÉDITORIAL

Chers habitantes et habitants de la vallée

L'été et l'automne se sont achevés dignement dans notre belle vallée laissant derrière eux de bons souvenirs chaleureux et de bons moments partagés.

La saison d'été a une nouvelle fois mis en lumière l'énergie et l'engagement de chacun d'entre nous. L'équipe municipale, les associations, les commerçants, les professionnels du tourisme sans oublier vous toutes et tous qui font vivre notre vallée avec enthousiasme.

Les animations ont rencontré un vif succès et les visiteurs ont pu apprécier ce qui fait la force de notre commune. Un cadre naturel préservé, un accueil authentique et une qualité de vie que nous avons tous à cœur de protéger.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette dynamique estivale qu'il s'agisse de bénévoles, d'artisans, de prestataires où de nos services municipaux.

Votre municipalité continue à œuvrer pour que chaque habitant se sente pleinement acteur de la vie locale afin que notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, grandir et se retrouver.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année riche en projets à venir, riche en collaborations et en sérénité.

Bien cordialement.

Christian Blanc, Maire d'Arvieux.

ASSOCIATION LES ENFANTS D'ARVIEUX



L'Association Les Enfants d'Arvieux tient à remercier l'ensemble des bénévoles et des commerçants pour leur soutien et leur générosité. En effet, cette année a confirmé notre envie de faire vivre cette association au bénéfice des enfants de la vallée. Merci à tous pour l'intérêt que vous avez porté à nos événements, notamment aux soirées pizzas et aux concours de contrée que nous avons organisés.

Le fruit de ces initiatives a permis de contribuer aux différents projets pédagogiques de la coopérative scolaire de l'Ecole de l'Izoard ; ainsi qu'à l'organisation d'événements extra scolaires au profit des enfants de 3 à 15 ans. La Boum de Noël et le Bivouac estival ont remportés un franc succès.

Voici le calendrier des événements que nous organisons cet hiver :



Samedi 29 novembre :

Vente de sapins
Cour de l'école d'ARVIEUX de 11H00 à 12H30

Vendredi 12 décembre :

Concours de contrée
Salle des fêtes d'ARVIEUX à partir de 18H30

Vendredi 19 décembre :

Boum de Noël réservée aux enfants de la Vallée de 3 à 15 ans

Lundi 22 décembre :

Crêpes sur le Marché de Noël
Place de la Mairie à ARVIEUX de 13h30 à 19h00

Le lundi 29 décembre :

Soirée Pizzas !
Four à bois du village d'ARVIEUX à partir de 17h00

Semaine du 5 au 11 janvier :

Dans le cadre de la semaine de promotion du 5 au 11 janvier 2026, nous organiserons un évènement qui vous sera communiqué ultérieurement.

Vendredi 23 janvier :

Concours de contrée
Salle des fêtes d'ARVIEUX à partir de 18H30

Lundi 23 février :

Soirée Pizzas !
Four à bois du village d'ARVIEUX à partir de 17h00

Vous pouvez nous contacter pour tous renseignements, également si vous souhaitez vous investir dans notre association aux coordonnées suivantes :
apleao5350@gmail.com / 06.76.90.04.36 / 06.10.56.71.31

Bon hiver à tous ! À très vite.

M. Pichon/L. Astoin

Renouvellement de l'aménagement forestier

En cette fin d'année, la commune d'Arvieux, finalise le renouvellement du plan d'aménagement de sa forêt.

Ce document est la feuille de route de la gestion durable des forêts publiques. Il constitue le support qui oriente les choix de gestion de la forêt pour les 20 années à venir. Il quantifie et planifie notamment les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la forêt.



L'ONF est chargé de produire le document d'aménagement qui est le fruit d'une concertation avec les élus. Ces derniers ont souhaité établir une consultation publique, qui a été organisée et animée conjointement par la commune, l'association Forêts Alpines, la Fédération Nationale des Communes Forestières et l'Office National des Forêts.

Une rencontre publique a ainsi été organisée le 27 mars 2025, précédée d'un questionnaire en ligne sur la forêt d'Arvieux et ses enjeux. Ce temps d'échange a permis de recueillir les points de vue des différents usagers et acteurs du territoire mais aussi de faire découvrir aux participants les enjeux du renouvellement du plan de gestion.

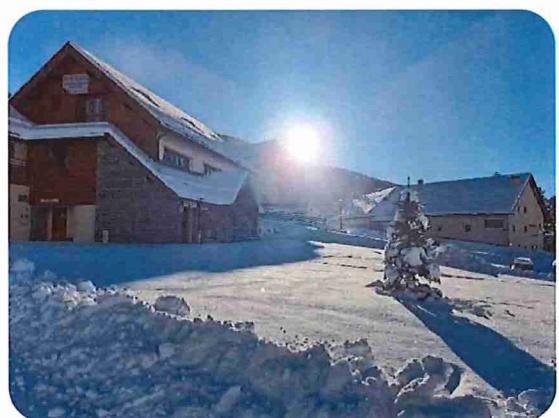
Le dernier aménagement en vigueur étant arrivé à son terme en 2024, une phase de diagnostic de la forêt a tout d'abord été réalisée courant 2024, suivie de réunions de travail visant à préciser les objectifs et à définir les actions à mettre en place sur la durée de l'aménagement.

Le document d'aménagement finalisé a été approuvé en conseil municipal le 17 novembre 2025 et sera prochainement validé par arrêté préfectoral.

La mise en œuvre de l'aménagement se traduira notamment par la présentation annuelle par l'ONF d'un programme de coupes et de travaux à la commune, jusqu'au prochain renouvellement, en 2044...

La salle de coworking se transforme...

Afin d'accueillir au mieux nos vacanciers hivernaux, nous avons décidé de transformer la salle de coworking situé au RDC du bâtiment du pied des pistes de ski en salle détente.



Cette salle sera principalement vouée aux familles avec des enfants en bas âge. Elle sera ouverte gracieusement toute la journée. Les parents pourront y changer leur enfant et trouveront de quoi les amuser (jeux, livres...) Si vous avez des jouets qui ne servent plus, nous sommes preneurs pour compléter l'espace jeux.

La salle hors sac, au 1^{er} étage, va subir un petit relooking: décoration murale, banc, nouvelles tables...

N'hésitez pas à venir les découvrir et à en parler autour de vous.

Une année à Arvieux :

En 1882 le 28 mars une des lois Ferry institue l'enseignement primaire obligatoire, une commission est instituée dans chaque commune, à Arvieux quatre membres sont nommés, en plus du maire Jean Désiré Blanc, Charles Nicolas Meissimilly, André Faure, Laurent Antoine Borel et Jacques Eymar pour surveiller et encourager la fréquentation régulière de l'école. L'assiduité dans de nombreuses campagnes et montagnes mettra du temps, particulièrement à cause des travaux agricoles. Une autre loi importante est votée le 4 avril pour nos territoires, celle relative à la restauration et à la conservation des terrains de montagne qui assouplie celle de 1860. Elle aura des impacts divers comme la possibilité de subvention pour l'établissement de fruitière.

conformément à l'article 5, afin de nommer une commission municipale scolaire dans la commune pour surveiller et encourager la fréquentation régulière des écoles

La commission se compose du Maire présent, d'un Des Délégués du Canton désigné par M^e l'Inspecteur d'Académie, De membres désignés par le Conseil Municipal en nombre égal au plus au tiers des membres du Conseil

Pendant cette même année 1882 à Arvieux on parle par exemple de la mise en place d'une boite aux lettres à Brunissard ou la possibilité de faire une fontaine aux Espences. L'eau serait prise à 155m des 6 maisons et serait conduite au moyen de tuyaux en plomb. Au Veyer, il est question d'établir une école primaire temporaire. Les autres villages sont trop éloignés pour permettre aux enfants une fréquentation régulière. Les habitants se proposent, dans un premier temps, de s'occuper du mobilier, de la salle et même de l'instituteur ou institutrice. Et pour « mutualiser » les enfants de la Chapelue pourraient en profiter. On envisage également la réparation de deux toitures celle de l'église et celle du presbytère protestant, ainsi que l'agrandissement de ce dernier par l'achat d'un petit bâtiment.

Au mois d'août, le 19, un incendie détruit 25 des 28 maisons de Brunissard. L'attribution immédiate de bois pour une reconstruction permettant de passer l'hiver est autorisée par le cantonnement des forêts. Trois enfants vont tout de même naître à Brunissard après l'incendie Madeleine Simon, Barthélémy Martin et Françoise Eymar. Et d'ailleurs cette année 20 enfants vont naître sur la commune et 9 mariages vont être célébrés.

Pour la bibliothèque, Elsa.

Horaires de la bibliothèque municipale :

lundi et vendredi 16h30-19h

mercredi 16h-19h



Le maire et son conseil municipal

vous invitent à partager la galette des Rois

le vendredi 9 janvier 2026 à 14 h 30 à la salle polyvalente.

JANVIER ET MARS

Des actions engagées pour faire (re)découvrir le Queyras aux skieurs alpin !

Des nouveautés promotionnelles sont prévues cet hiver sur les domaines skiables du Queyras afin de conquérir une clientèle sur les périodes hors vacances scolaires. L'étude sur l'attractivité des domaines alpins menée conjointement par l'OTGQ et la Régie avait fait ressortir plusieurs chantiers prioritaires. Différentes idées ont émergé durant l'étude et à sa suite. La Régie a travaillé des bases de promotions réalisables rapidement pour associer ensuite tous les acteurs dans une dynamique de mise en avant de nos stations.

L'ensemble des acteurs professionnels et institutionnels se sont ainsi réunis à plusieurs reprises pour redynamiser ces périodes hors vacances. Cet élan collectif est à souligner et nous sommes convaincus que c'est en ajoutant nos forces et en multipliant nos actions que nous créerons une dynamique productive. Les qualités des prestations que chacun offre doit se poursuivre mais c'est en les animant que nous les ferons profiter au maximum de clientèle.

Ainsi, un travail de l'ensemble des professionnels du Queyras a permis d'aboutir à différentes actions de promotion pour la saison hivernale 2025-2026. L'objectif est de mettre en place des temps forts comportant des promotions, animations et nouveaux produits afin d'assoir l'attractivité et créer des supports de communication.



PROMOTION DE JANVIER : les semaines givrées du Queyras:

- » Chaque domaine skiable en promotion l'un après l'autre en janvier (4 semaines inter vacances : du lundi au dimanche)
 - » 5 au 11 janvier : Arvieux
 - » 12 au 18 janvier : Abries
 - » 19 au 25 janvier : Ceillac (avec semaine des saveurs)
 - » 26 au 1^{er} février : Molines Saint-Véran (avec Queyras Pride)
 - » 2 au 8 février : Aiguilles (festif sans réduction)

- » Des forfaits à prix réduit :
 - » -20% la journée
 - » -30% le weekend et les 2 jours en semaine

Réservation early bird jusqu'au vendredi de la semaine précédente. (Uniquement en ligne)
- » Un challenge sur les 4 domaines : Une course par domaine chaque semaine avec un résultat commun et des récompenses (RSSQ et ESF)
- » Des animations et promotions sur chaque domaine qui sont menées par tous les socio pro lors de Leur semaine : restauration, cours de ski, location, hébergements, commerçants, etc

PROMOTION DE MARS: « Ski de printemps et neige fraîche en weekend rallongé ! »

- » Du 8 au 22 mars (2 semaines post vacances de février)
- » - 30% sur le forfait 3 jours

Réservation early bird jusqu'au vendredi de la semaine précédente. (Uniquement en ligne)

- » Mise en avant de l'intérêt du forfait 3 jours promo par l'utilisation en long weekend : vendredi – dimanche ou samedi – lundi
- » Des animations et promotions sur chaque domaine qui sont menées par tous les socio pro avec des journées festives: restauration, cours de ski, location, hébergements, commerçants, etc
- » Calendrier des temps festifs:
 - » Molines Saint-Véran: Lors de la Queyras flex le 14-15 mars
 - » Abriès: fête de printemps le samedi 21 mars
 - » Arvieux: fête de printemps le dimanche 22 mars

Des nouveaux produits sont également en cours de création :

Offre zen : Prestation de cours de Yoga au sommet des télésièges pour les skieurs et les piétons

Offre anniversaire : Des prestations offertes selon les domaines pour le jour de votre anniversaire en période hors vacances

Les produits avec le ski nordique

- Lien avec le forfait 6 jours pour un temps de découverte alpin ou nordique
 - Achat forfait 6 jours alpin : 3h ski de fond offert
 - Achat forfait 6 jours nordique : 30% sur le forfait 1 jour alpin
- Forfaits 4 jours + 2 jours : 6 jours multiglisse
 - 2 jours ski alpin + 4 jours ski de fond
 - ou 4 jours ski alpin + 2 jours ski de fond,

Des nouveaux jeux sur les pistes seront également mis en place pour que nos jeunes skieurs aient de nouvelles offres ludiques.

Ces actions ont pour but d'être pérennisé mais également d'évoluer suite aux différents retours que nous aurons. Celles-ci doivent être perçues comme des idées à enrichir, transformer et adapter pour qu'un maximum d'acteur du Queyras y participent. La Régie remercie l'ensemble des socio-professionnel qui s'investissent quotidiennement pour accueillir qualitativement notre clientèle. C'est par cette dynamique commune riche de propositions et de participations que nous avançons pour l'avenir des domaines skiables.

Robin Deymier,
Directeur de la Régie Syndicale des Stations du Queyras.

Un point sur les travaux

Réhabilitation de l'ancienne fromagerie

Le dernier bulletin municipal de juin 2025 vous informait que le marché lancé en début d'année et portant sur la transformation du bâtiment de l'ancienne fromagerie en bureau et locaux pour Izoard Animation, en salle dédiée aux associations de la vallée, et au dernier étage, un logement spacieux pour accueillir une famille nombreuse, avait été déclaré infructueux car trop coûteux.

Une autre consultation a été lancée ce printemps.

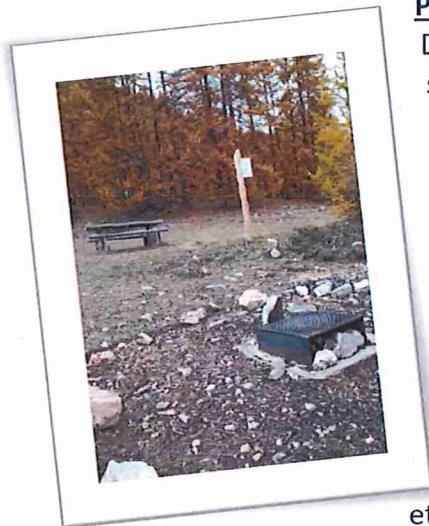
Les entreprises ont répondu sur tous les lots et bien que les offres ne correspondent nullement à l'estimatif élaboré par notre architecte, le conseil municipal a pris la décision de valider ses offres afin que les travaux puissent enfin débuter en avril 2026 pour une livraison au printemps 2027.

Deux nouvelles fontaines à Arvieux – la Ville

Elles faisaient partie d'un programme aidé par le Département dans le cadre de la valorisation du patrimoine. Ces deux fontaines ont été changées cet été, elles ont été réalisées par l'entreprise Menuserie Montagne pour un coût de 21.025,20€ TTC. Arvieux – La Ville possède donc trois fontaines neuves entièrement protégées des intempéries par des petits toits.



Places à feux



Dans un souci d'offrir des zones sécurisées pour les feux (barbecue, feu de camp), afin de limiter les risques d'incendie en contrôlant l'usage du feu, et se mettre en conformité avec la réglementation préfectorale, la commune d'Arvieux investit depuis déjà quelques années dans la mise en place de « place à feu ». Ce n'est pas moins de 22 places à feu situées en différents endroits de la commune qui ont été financées, sans subvention, par cette dernière.

Leur réalisation est donnée à l'agence travaux de l'ONF pour un coût de 2.223€ TTC par place.

La commune d'Arvieux peut s'enorgueillir de posséder, et de loin, le plus de place à feux sur le territoire. Elle a en charge l'entretien et la mise en sécurité de ces lieux.

Nouvelles recrues dans les services municipaux

Le 1er septembre, la commune a recruté deux nouvelles personnes.

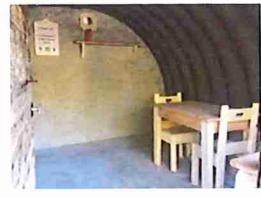
- L'équipe technique est renforcée par l'arrivée de Philippe-Junior Lams.
- L'équipe de l'école accueille Pauline Faure jusqu'au 19 décembre 2025 sur le poste d'aide maternelle. Elle sera remplacée à compter du 5 janvier 2026 par Margot Tessereau.

De nombreux travaux sont aussi réalisés par les services techniques

La cabane du Plan du Vallon



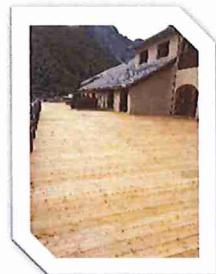
Les travaux de réhabilitation de la cabane du Plan du vallon confiés à l'entreprise Soldeville Thibaut Terrassement pour un coût de 16.396,20€ se sont terminés fin juin. La fin de ce chantier a été réalisés par les employés communaux avec la création



d'un auvent en bois, la mise en place d'une table et deux chaises ainsi que d'un bas flanc. Cette cabane est en accès libre, elle est fort fréquentée par les randonneurs et le cahier recueillant les avis en atteste.

Les barrières du Queyron

Elles avaient bien besoin d'être reprise et remise en état. Ce fut fait cet été, où les deux côtés de la chaussée ont été équipées de barrières en bois. Elles règlementent le stationnement des véhicules qui devenait anarchique. Ce n'est pas moins de 200 mètres qui ont été restaurés et changés par les employés communaux.



La terrasse du village de vacances « Les Esquirousses »

Cet automne les trois agents techniques ont refait la totalité de la terrasse du village de vacances « Les Esquirousses ». Cette amélioration plus que nécessaire représente 380 m² de plancher de mélèze qui ont été remplacés. Ce bâtiment communal est donné en gestion à l'association VTF. Une nouvelle convention d'occupation a été signé le 1er septembre 2024 pour une période de 5 ans.

Améliorations à l'école de l'Izard

La commune est régulièrement sollicitée pour différents aménagements. Dans la mesure du possible, la commune répond toujours favorablement afin d'améliorer les conditions de travail des enseignantes et du personnel communal et aussi le bien-être de nos élèves.

Au cours de ce dernier trimestre, nous avons refait la peinture, changé les rideaux et les téléphones de la salle de classe des maternelles/CP, installé un projecteur solaire pour éclairer le portail, installé la fibre et un réseau internet sécurisé et réaménagé la cuisine et des toilettes du rez-de-cour.

Nouvelle étrave et nouvelle fraise à neige

Dans un souci de facilité le travail hivernal de nos employés communaux et afin qu'ils bénéficient de matériel performant, le conseil municipal a décidé de changer la lame de déneigement en achetant une lame mono-raclage plus légère que la précédente et surtout plus silencieuse.

De même, la fraise à neige montrait des faiblesses avec le risque d'une panne lors de son utilisation, le choix s'est arrêté sur un engin multi usage. Ce porteur sera équipé l'hiver d'un module de fraise à neige, et l'été, d'un broyeur de végétaux permettant l'entretien de talus ou bord de chemin.



Christian BLANC

La pleine lune de l'éveil

L'association Eveil en Queyras a pour objet de faire découvrir, partager et pratiquer des techniques de bien-être et des activités d'aide à l'éveil spirituel dans la bienveillance et le respect de la terre et de tous ses habitants qu'ils soient humains, animaux ou végétaux.

Elle a été créée à l'automne 2022.

L'évènement majeur est le week-end de la pleine lune de l'éveil organisé chaque printemps.

Il est venu d'une envie de créer du lien entre des personnes qui ressentent le besoin de se déconnecter du quotidien, de se reconnecter à eux-mêmes, d'échanger, de découvrir des pratiques diverses autour du bien-être et de la spiritualité...



La première édition qui proposait, grâce à une quinzaine d'intervenants, des ateliers divers et des conférences, a attiré environ 70 personnes au Clos la Favière.

La seconde édition a eu lieu à l'aire de jeux du Coin, suite à une météo défavorable la semaine précédente, qui ne nous a pas permis de rester au Clos la Favière.

Malgré des températures fraîches, nous avons accueilli sur le week-end 80 personnes qui ont pu s'amuser, apprendre, créer, danser, peindre...grâce à des intervenants encore plus nombreux et variés.

En 2025, la 3ème édition s'est installée au centre Alp'Azur à la Chalp, ce qui nous a permis de réaliser nos repas sur place et de proposer des activités aussi bien en intérieur qu'en extérieur. Encore de belles découvertes grâce aux fidèles et précieux intervenants et bénévoles des années précédentes et aussi grâce aux "p'tit nouveaux" qui souhaitaient faire partie de l'aventure !

Les logements proposés sur place et le succès des années passées a permis à de nouveaux participants d'être présents.

Nous estimons que nous avons eu encore plus de monde cette année.

L'évènement est proposé en tarif libre, chacun peut assister aux activités de son choix en toute liberté sans inscription.

A chaque fois, nous sommes surpris de la puissance des rencontres et des effets bienfaisants de ses retrouvailles, c'est pour cela que nous avons décidé de relancer une 4ème édition.

Elle aura lieu les 30 et 31 Mai 2026 aux Esquiousses, à Brunissard.

Comme toutes les autres années : l'événement est ouvert à tous en prix libre, le programme détaillé sera mis en ligne sur notre site au début du printemps pleinelunedeleveil.fr.

La pleine lune de l'éveil ne pourrait exister sans tous les membres de l'association et tous les intervenants, qui œuvrent tout au long de l'année et lors du week-end. Nous les remercions particulièrement.

En parallèle, l'association propose des ateliers découvertes durant l'année : ouvert à tous, gratuits pour les membres de l'association et en prix libre pour les non adhérents.

N'hésitez pas à venir participer à nos ateliers et à la pleine lune de l'éveil, ces moments de partages sont précieux pour tous.

Nous vous attendons nombreuses, nombreux, pour le week-end du 30 et 31 mai 2026, pour une édition dédiée à la terre mère, aux mamans...

Notez la date.

Claudie Monetto, Présidente de l'association éveil en Queyras

Le projet « New deal mobile »

Notre territoire est assez bien couvert par les réseaux mobiles des différents opérateurs mais il existait encore des zones dites « blanches » dans lesquelles il était impossible de téléphoner depuis son mobile.

Cette situation devrait s'améliorer grâce au programme de l'état nommé : « New deal mobile ».

Afin de réduire la fracture numérique existant entre les territoires et notamment avec les territoires ruraux et de montagne comme le nôtre, un accord stratégique dit NEW DEAL a été annoncé le 14 janvier 2018 entre le gouvernement, l'ARCEP* et les 4 opérateurs de téléphonie mobile.

Ce New Deal Mobile contraint respectivement les opérateurs à investir sur leurs fonds propres pour la création de **5 000 nouveaux sites** dans le cadre d'un **dispositif dit de « couverture ciblée »** pour garantir une couverture mobile en 4G sur l'ensemble du territoire là où aujourd'hui elle n'existe pas ou peu et en renforçant les efforts sur les sites stratégiques : zones touristiques et économiques, axes routiers, administrations...

Le département des Hautes Alpes a su s'approprier les différents programmes nationaux et les appliquer à son territoire, une équipe a été constituée entre le département et la préfecture pour définir les emplacements et monter les différents projets sur le territoire.

C'est grâce à cette dynamique que notre commune a pu bénéficier d'un nouveau relais au sommet de l'Izoard pour supprimer la zone blanche entre Brunissard et Cervières. Celui-ci devrait également couvrir une partie de l'alpage de Clapeyto et du vallon de la monté vers le col de Furfande.

*(L'Arcep : Autorité de régulation des communications électroniques)



Jean-Denis PRAT,
3eme adjoint.



Bulletin d'adhésion 2026 à Izoard Animation. A retourner accompagné de votre règlement à Izoard Animation, 3614 route de l'Izoard, 05350 Arvieux

- Adhésion à titre personnel : 10€.
- Adhésion familiale ou associative : 15€. (L'ensemble des membres du foyer fiscal ou asso sont considérés comme adhérents)
 - Adhésion Pro : 25€ (Mon commerce/activité soutient l'activité de l'association)
 - Adhésion Partenaire Pro : 70 € (Mon commerce/activité soutient l'activité de l'association et souhaite en bénéficier (Diffusion d'information, présence aux pots d'accueil, animations relayées dans le programme...))
 - Je souhaite m'engager en tant que bénévole et accepte d'être sollicité pour des missions ponctuelles

Règlement par :

Chèque

Espèces

OHelloAsso

OCB

Nom et Prénom ou Raison Sociale _____

Adresse _____

Mail _____ @ _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Signature

Izoard Animation, avec et au cœur de l'animation



L'été à Arvieux a été riche en animations diverses et variées.

Plus de 4000 participants ont pu partager des moments de convivialité avec les pots d'accueil, des balades à la chasse au trésor, des compétitions avec les tournois de volley, football, ping-pong, Basket, la découverte de l'activité agricole avec les traites d'alpage. Ils ont créé avec les animations DIY (Do It Yourself...), applaudi les spectacles (superbes) et concerts, dansé et chanté avec les P'tits Bals et Karaokés, joué et gagné au loto...

De Brunissard à Arvieux en passant par Le Coin et La Chalp, au total près de 80 animations durant la saison d'été.

A cela il faut ajouter les deux événements de l'été, la fête d'alpage qui pour un coup d'essai fut un coup de maître avec des animations pour petits et grands, des stands de nos partenaires Parc du Queyras, fromagerie des Moulins...



Et bien sûr la fête de la St Laurent le 10 août, qui cette année encore a eu un succès populaire. Un grand merci à la Mairie pour son soutien, aux donateurs et à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour que la fête soit belle.

Bénévoles ? Vous avez dit bénévoles ? C'est là une de nos priorités, remobiliser les uns et les autres pour que ce ne soit pas toujours les mêmes qui mettent la main à la pâte. Izoard Animation a besoin de chacun de vous, suivant votre temps et pour des tâches très diverses (d'éplucher les patates au montage des chapiteaux, de la vente des boissons au voiturage... il y en a pour tous les goûts...). Et n'hésitez pas à adhérer, bulletin ci-dessous.



Fin novembre Izoard Animation a accueilli une nouvelle animatrice, Louise Cianci. Directrice en séjour et éducatrice sportive, animatrice et passionnée de Yoga, elle accompagnera cet hiver les nombreuses animations prévues : concours de maisons décorées (résultat le 28 décembre), marché de Noël avec 14 exposants attendus le 22 décembre, descente aux flambeaux et arrivée du Père Noël le 24 décembre, concours de bonhommes et sculptures de neige pour petits et grands les 26 décembre et 02 janvier, Loto les 23 et 30 décembre, descentes aux flambeaux et lâcher de lanternes le 31 décembre... Et Louise prendra possession de notre véhicule acquis grâce au Parc du Queyras.

Au plaisir de vous retrouver sur nos animations.

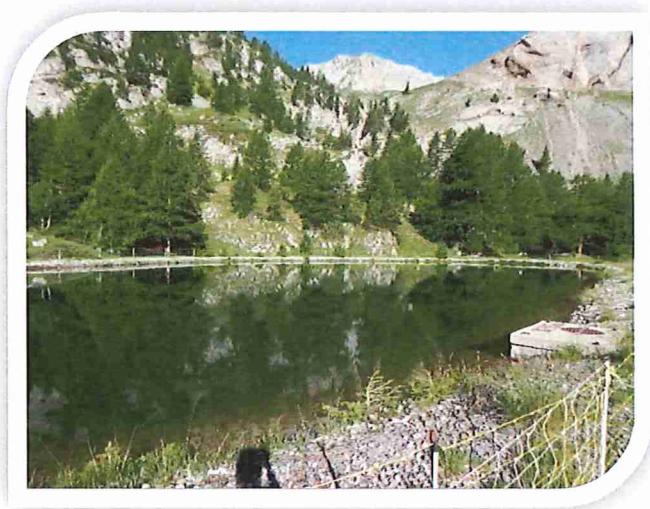
Les co-présidents :

Adrien, Anna, Bernard, Gilles, Jean-Pierre, Laurent, Loïc, Maye, Névrick, Sylviane et Thierry.

Utilisation de l'eau non potable

La commune d'Arvieux dispose d'une retenue collinaire (secteur de Pra Premier) alimentée par une prise sur le ruisseau de l'alpage de Clapeyto. De cette retenue collinaire d'une capacité de 6.000m³, partent une conduite en pression et un réseau de distribution qui alimentent à la fois :

- la neige de culture (canons à neige/perches) en hiver
- l'irrigation par aspersion des prairies et parcelles en été



Ce réseau couvre la plaine de Brunissard et s'étend en partie en aval du village de la Chalp. Cette réserve est sur une propriété de la commune qui en assure son entretien et sa gestion. Sa mise en service remonte à l'année 2000.

Un deuxième réseau a été mis en place en 1992 afin d'irriguer les parcelles en aval de la Chalp non couverts par le réseau communal, il s'étend jusqu'en dessous du village d'Arvieux. Ce réseau avait été initié par quelques propriétaires et éleveurs de l'époque (8 à 9 exploitations) et il est à caractère privé.

Depuis leurs mises en service, de nombreux autres utilisateurs ont effectué des branchements sur ces réseaux pour arroser les potagers et les jardins d'agrément ou pour un autre usage. Ils sont de l'ordre de 125 sur le réseau communal (réserve collinaire) et environ une cinquantaine sur le réseau privé (torrent de Combe Bonne et surverse du réservoir d'eau potable d'Arvieux -Le Coin-La Cassière-Les Moulins).

Qui peut utiliser le réseau ?

- Prioritairement la régie des remontées mécaniques pour la neige de culture en période hivernale.
 - Les exploitants agricoles pour irriguer les prairies en périodes estivales
 - Les particuliers pour arroser les jardins.
- Cet accès n'est pas une priorité mais est vivement conseillé afin de ne pas utiliser l'eau potable dont la ressource doit être préservée.

Règles importantes :

- Pour un branchement sur le réseau communal, la décision d'accorder un branchement relève de la mairie avec une demande faite en amont avec un formulaire de demande dédié à cela. Un forfait de branchement sera appliqué et une facturation (minime) sera demandée chaque année.
- Pour tout ce qui est chantier et construction, il est interdit de se brancher sur le réseau d'aspersion, une demande de compteur de chantier doit être effectuée en mairie une fois le permis de construire accordé. Le branchement se fait sur le réseau d'adduction d'eau potable engendrant l'émission d'un titre pour facturation.
- Un arrêté préfectoral peut être mis en place en cas de période de vigilance/ sécheresse. Cet arrêté peut limiter ou interdire l'arrosage/aspersion.
- Afin de préserver la ressource en eau, la commune peut fixer des plages horaires d'irrigation avec des priorités ou des volumes alloués.

La réserve collinaire de Pra Premier est soumise à autorisation de prélèvement avec un quota de volume égal pour l'hiver et l'été soit 50.000m³ par période. Les compteurs sont relevés et surveillés par les services techniques. Tout dépassement de volume est soumis à une amende et un rappel à la loi. La production de neige ne peut se faire que sur une période définie (du 15 novembre au 15 février).

Le règlement prévoit également qu'un certain volume doit être rejeté au niveau du captage dans le milieu naturel et pour se faire, une buse calibrée à 8 litres/seconde a été mise en place sur le site.

Enfin, un agrandissement de cette réserve est en projet. La commune avance prudemment, les services de l'état nous ont demandé de compléter le dossier en leur fournissant une étude environnementale.

Christian Blanc, Maire.

Le recensement de la population 2026

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire, qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement se fera sur la commune entre le 15 janvier et le 16 février 2026.

Comment ça se passe ?

Vous serez informé de l'opération par voie d'affichage, voie postale et voie électronique. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet à compter du 15 janvier 2026, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



De 1921 à nos jours ...

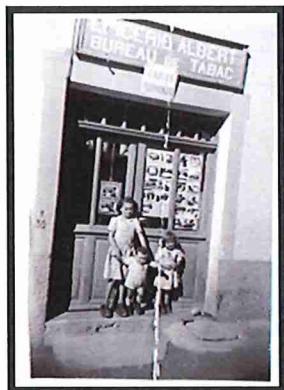
Un dévouement plus qu'une institution... notre Proxi a 104 ans !!!

Une petite façade attrayante, des affiches et le lieu emblématique du village !

On pousse la porte et forcément on rencontre plein de monde ! Les 5 minutes dédiées aux courses se transforment en moment de convivialité, toujours plein d'habitues, de vacanciers (qui deviennent des habitues), des jeunes, des enfants ...

Et au milieu de cette bonne humeur une véritable histoire ! Indétrônable derrière la caisse, Nicole !

Oui mais Nicole tu es là depuis toujours ? Mais non, je vais vous raconter une histoire...



« L'épicerie, en fait, date de mes grands-parents, elle est née en 1921 et à l'origine c'était Jean et Marie Albert, mes grands-parents, qui la tenait. C'est sans doute la plus vieille épicerie du Queyras. Et en plus elle est toujours tenue par la même famille !

Je me souviens au départ lorsque mes grands-parents, bien avant l'hiver, prenaient les commandes du hameau de Villargaudin pour les livrer avant la neige... avec la charrette, car une fois l'hiver venu, ils avaient du mal à se fournir !

Au départ, l'épicerie était un tout petit local, les clients étaient servis et puis l'époque a évoluée...

En 1969, mes grands-parents cèdent l'épicerie à mes parents, Louis et Antoinette, mais pas que... car étant l'une de leurs cinq enfants, je viens prêter la main lorsque je le peux.

Je suis partie travailler à Marseille, mais je me fais un plaisir chaque vacances venues, de prêter main-forte pour servir et bavarder au sein de cette épicerie familiale.

Le temps passe, je viens m'établir à La Roche de Rame et je me consacre en premier à l'éducation de mes quatre enfants...

Je me souviens, l'épicerie s'est modernisée en 1969, ainsi apparaît le « libre-service » !

Une bonne solution, mais par contre nous avons toujours conservé des petits services pour la population : le dépôt de Pain, le gaz, le bureau de tabac, et enfin apparaît le coin magazine. Et oui, il n'y a pas que Le Dauphiné à lire !

Et quel bonheur car depuis cette petite extension a permis d'agrandir l'espace magazine, jeux pour les enfants et librairie

Le temps passe, et il faut se décider ! En 1985, je reprends l'épicerie familiale et succède à mes parents... pas facile d'être seule pour tenir un établissement 365 jours par an !

Et j'apporte quelques petits plus, dont un qui va devenir un vrai service, la possibilité de retrait d'argent liquide via un chèque et surtout le crédit agricole (comme un distributeur de billets ... pas automatique). Environ 10 ans plus tard, il y en eu un d'installé sur la commune. »

Dès lors, Nicole s'investit totalement dans cette épicerie familiale, mais que de compensation et de souvenirs de tous ces gens qu'elle connaît depuis les années 60 qui ont toujours eu un petit mot gentil, une petite carte à Noël, des petits souvenirs à raconter, des enfants qui grandissent et qui reviennent à leur tour, un bonheur !

On finit par se sentir à l'étroit et un petit agrandissement voit le jour (ouf) ! Et du coup, plus de marchandises, plus de travail et il devient compliqué de travailler toute seule toute l'année...



En 1992, les derniers travaux d'agrandissement sont terminés. Et bien sûr c'est notre épicerie actuelle.

Les années passent toujours remplies de joie et en 2017, Yves, son fils vient la rejoindre pour reprendre l'épicerie... que du bonheur !

Nous passons de la charrette du grand père Jean à la twingo de Yves !

Et surtout une certaine modernisation

- commandes en ligne,
- petites livraisons à domicile
- le point jeu (loto...)

Et toujours au service des gens et de la population

En fait cette épicerie c'est 80 m² de marchandises concentrées.

Et si on ne trouve pas, il suffit de demander, il y a bien toujours quelque chose pour nous contenter. Une petite commande de fromage ? Ah mince, on n'a pas de service à raclette... pas grave il est prêté par l'épicerie !

Une fondue ? Eh bien on a aussi le service à prêter.

Mais trop bien !

Il est vrai qu'on a toujours un petit conseil sur la provenance des produits, la façon de les faire cuire et de les accommoder, toujours des produits frais et de saison !

Cette épicerie, c'est avant tout une institution, des connaissances, des amis, en fait quand on rentre, tout le monde se connaît, un petit mot, une petite photo de la dernière balade et surtout le petit « ça va là-haut ? »

Et Nicole qu'est-ce que tu penses de ta vie ici ?

« Alors, pour moi, la commune, elle est très dynamique. Elle a beaucoup de jeunes qui ont des bébés qui vont arriver, et ça fait plaisir de voir l'entente de tous les jeunes et de tous ceux qui viennent habiter sur la commune, c'est trop bien et en fait c'est vrai que c'est non seulement dynamique mais en même temps tous les nouveaux qui arrivent font connaissance et les jeunes sont en harmonie. C'est vraiment très bien.

Et en fait ma fierté c'est toutes ces cartes postales qui me sont envoyées par les amis, les clients, ça fait chaud au cœur de voir qu'on est apprécié. »

Et toi Yves ?

« Je ne sais pas quoi dire ... mais quel plaisir d'accueillir mes clients et amis (es) chaque jour et ce n'est en aucun cas une contrainte pour moi.

Déjà 4 générations ! En route pour la 5eme ! Bon... la sixième on verra !

Mais dans tous les cas c'est que du bonheur. »

En résumé

Restez tels que vous êtes et on vous aime trop pour tout ce que vous représentez pour notre village

Signé : une cliente ...amie... et déjà deux générations de clientèle familiale derrière moi et deux devant !!



Propos recueillis et rédigés par Pascale Burgat.

La restructuration des domaines alpins du Queyras

Face au changement climatique, à la fragilité économique des petites stations et à l'évolution des pratiques touristiques, les communes du territoire ont engagé une restructuration ambitieuse destinée à préserver l'attractivité hivernale tout en repensant le modèle économique du ski.

Nos domaines alpins du Queyras souffrent d'un enneigement devenu plus irrégulier et d'un parc de remontées mécaniques souvent vieillissant.

Dans ce contexte, maintenir l'ensemble des infrastructures est devenu difficile – coûts d'entretien croissants, fréquentation en baisse, dépendance au seul tourisme hivernal.

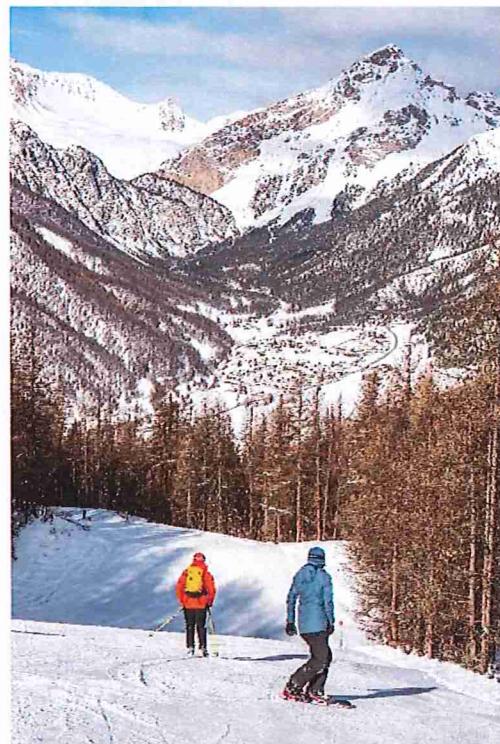
Pour éviter une spirale de déclin, élus et acteurs du territoire ont choisi une stratégie proactive : rationaliser l'offre, moderniser ce qui peut l'être et fermer les appareils non rentables.

Pour cet hiver 2025-2026, toutes les stations du Queyras vont être amenées à adopter une fermeture partielle voire définitive de certaines remontées mécaniques afin de réduire d'une part les coûts de l'énergie ainsi que les coûts de maintenance.

Pour la station d'Arvieux, la décision de fermeture ponctuelle du téléski des Preyts a été actée. Cet appareil fonctionnera malgré tout, pendant les vacances scolaires de fin d'année et les vacances scolaires de l'hiver 2026. Cette mesure permettra une économie de l'ordre de 18.000€ sur la saison. Certes la somme paraît modique, mais néanmoins contribuera à faire baisser le déficit global de la régie des stations du Queyras.

Ce déficit, de l'ordre de 600.000€ ces deux dernières années, a été supporté par les communes du Queyras en tenant compte d'une grille de répartition calculé au prorata du kilomètres des pistes et du potentiel financier de la commune. Pour l'année comptable de 2024/2025 ce n'est pas moins de 100.000€ que la commune d'Arvieux a apporté au remboursement de la dette.

Le tourisme d'hiver, et principalement le ski alpin est une ressource économique non négligeable pour le territoire à travers des créations d'emploi et de richesse. Des résultats d'étude ont montré que pour un euro dépensé dans l'achat d'un forfait de ski alpin, ce n'est pas moins de 7 euros qui sont injectés dans l'économie d'un pays : commerce, restaurant, loueur de meublé et de matériel, ESF, etc...



Christian Blanc



**Expo été 2025
Commune d'Arvieux 1948 – 2025 :
« de la trousse de foin à la fibre optique »**



Nous voudrions partager ici les principales conclusions de la réunion-bilan du 12 septembre 2025 :

L'expo a accueilli au moins 3000 personnes. C'est surtout les réseaux sociaux et le bouche à oreille qui ont fonctionné. Le « livre d'or » exprime bien tout l'intérêt que les visiteurs y ont trouvé et montre que l'objectif de transmission de l'histoire de la commune a été atteint. Elle a aussi donné une image dynamique et accueillante de notre commune.

« Merci pour cette belle exposition, documentée et complète en tous les domaines, grands et « petits » évènements.

Bravo pour les informations sur les activités nouvelles.

C'est intéressant, drôle et émouvant.

Rien de nostalgique, le futur nous attend ! »

Commentaire dans le livre d'or, cité in extenso

Le dossier complet de l'expo sera conservé par la bibliothèque, qui le transmettra à toute personne qui le souhaite (*apporter une clé USB*). Plus globalement, la bibliothèque réunira l'ensemble des expos ayant eu lieu dans le passé (*ça y est, c'est fait*) et pourra ainsi constituer progressivement un fonds documentaire informatisé sur notre patrimoine.



Parmi les suites qui pourraient y être données, les idées suivantes ont retenu particulièrement l'attention :

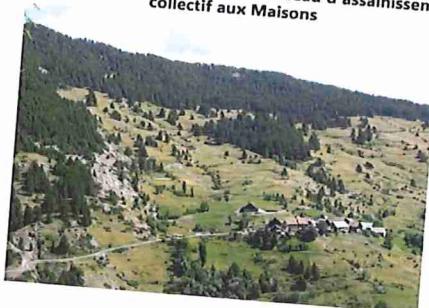
- initiatives sur des thèmes spécifiques : l'agriculture, les sports d'hiver, l'école, le développement touristique, l'exploitation forestière,
- initiatives au niveau des villages, permettant de mettre en avant des traditions ou évènements spécifiques.

La Mairie rappelle le soutien qu'elle apportera à ces initiatives

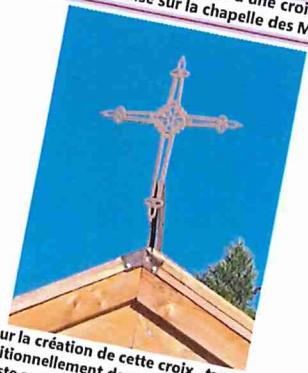
**Nous proposons de continuer d'enrichir cette expo dans Vivre à Arvieux en y ajoutant régulièrement,
avec votre aide, les nouveaux évènements qui se produisent. Qu'en pensez-vous ?**



Octobre 2025 : mise en place du réseau d'assainissement collectif aux Maisons



Octobre 2025 : pose d'une croix briançonnaise sur la chapelle des Maisons



Pour la création de cette croix, transmise traditionnellement de mère à sa benjamine, l'artiste a examiné une 10aine de telles croix portées par des femmes de la commune



Objectif : diminuer les turbulences du courant en cas de crue.
Les digues et ouvrages de protection contre les risques d'inondation font l'objet de soins attentifs et réguliers

Nous remercions tous les acteurs et contributeurs et vous souhaitons de belles fêtes.

Amicalement, Olivier

Exposition photos « Visages d'Arvieux »

À la suite du succès de l'exposition « Commune d'Arvieux 1948 – 2025 : de la trousse de foin à la fibre optique » avec plus de 3000 visiteurs, nous vous proposons une nouvelle exposition pour l'été prochain.



Une exposition de photos Noir & Blanc des habitants de la commune d'Arvieux depuis l'origine de la photo.

Elle rassemblerait des portraits en pieds ou en action, des photos de groupes qui posent ou de rassemblements, voir exemples ci-dessous.

Pour la réaliser nous avons besoin de votre soutien et de votre aide. En cherchant dans vos albums ou vos archives, si vous acceptez qu'elles soient exposées, merci de nous les transmettre sur film ou tirage, quel que soit le format. Elles vous seront bien sûr rendues.

Pour les déposer ou pour toutes informations :

- > Gilles Marsauche
gilles.marsauche@gmail.com / 06 15 82 33 66
- > Elsa Wursteisen à la bibliothèque d'Arvieux
biblioarvieux@orange.fr / 06 03 02 47 29



Des nouvelles de nos petits écoliers...

L'équipe pédagogique a accueilli 24 enfants à la rentrée, soit 14 élèves dans la classe de Valérie Albert (Maternelle/CP) et 10 élèves dans la classe de Johanna Osmond (CE/CM).

Les effectifs se maintiennent, ont même tendance à augmenter. Nous en sommes ravis et souhaitons vivement que cela continue.

Pour accompagner la directrice, 2 ATSEM se relayent sur la journée, Sabrina Ollivier le matin et Pauline Faure l'après-midi. Celles-ci seconcent également notre chef de cuisine, Céline Nicolas durant le repas du midi. La cantine est plébiscitée par l'entièrre majorité des enfants !

Sabrina et Pauline s'occupent aussi du périscolaire du soir et du mercredi, et veillent à l'entretien et à la propreté de l'école. Pauline est rappelée par la saison d'hiver (monitrice de ski) et sera donc remplacée le 5 janvier 2026 par Margot Tessereau. Nous lui souhaitons la bienvenue.

En complément de leur programme scolaire, les enfants suivent divers parcours comme celui du sport. Ainsi, les enfants ont déjà pu s'adonner au tennis sur le terrain de Brunissard avec un moniteur diplômé d'Etat, participer au cross du collège et aux olympiades. Il leur est également organisé des séances de ski de fond pour les petits et de ski alpin pour les plus grands, sans oublier la natation en fin d'année à l'hôtel « La Ferme de l'Izard ».

Concernant le parcours culturel, plusieurs sorties au cinéma sont prévues dans l'année ainsi que l'intervention d'une musicienne dans le but d'une représentation en fin d'année.

Bien d'autres projets agrémenteront leur année scolaire sans en oublier les fondamentaux.

Toutes ses activités sont notamment réalisables grâce aux institutrices et grâce à l'aide financière de la coopérative scolaire et de la mairie.

Nous avons à cœur de maintenir notre école en bon état pour que nos enfants se sentent au mieux dans leur apprentissage. De nombreux travaux de rafraîchissement ont été effectué par la mairie : peinture des classes, changement de rideaux, élagage, rénovation de la cuisine pour le personnel, changement de la flotte informatique...

Nous souhaitons à tous une belle année scolaire !!

Vanessa Collatti,
1^{ère} adjointe, référente à l'école.

Élections municipales 2026

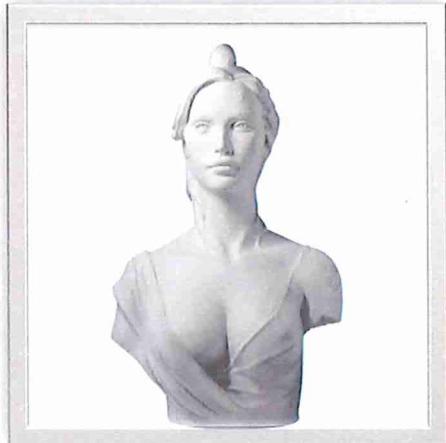
Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

En application de la loi du 21 mai 2025, les prochaines élections municipales marquent un changement majeur : le scrutin de liste paritaire devient la règle, y compris pour les communes de moins de 1 000 habitants. L'objectif est de favoriser la parité et renforcer la cohésion des conseils municipaux.

Qu'est-ce qu'un scrutin de liste ?

Les électeurs voteront pour des listes sans possibilité de panachage (listes bloquées).

Il sera donc interdit de rayer des candidats ou de modifier l'ordre de la liste. Le bulletin sera considéré comme nul s'il comporte une modification manuscrite de quelque ordre que ce soit.



Comment constituer une liste de candidats aux élections municipales ?

La commune d'Arvieux compte entre 100 à 499 habitants, 11 sièges sont à pourvoir. La liste doit compter 9 candidats minimum et 13 maximum.

La liste des candidats est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le dépôt des candidatures doit intervenir au plus tard le jeudi 26 février 2026 à 18 heures pour le premier tour, et le mardi 17 mars 2026 à 18h pour le second.

A quel moment l'élection est-elle considérée comme acquise ?

L'élection est acquise au premier tour lorsqu'il n'y a qu'une seule liste ou lorsqu'en présence de deux listes, l'une d'elle recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Pour une élection acquise au premier tour, si la majorité absolue est toujours exigée, en revanche, le vote du quart des électeurs inscrits n'est plus requis.

Dans le cas contraire, il y a nécessité d'organiser un second tour.

Comment les sièges des conseillers municipaux sont-ils répartis ?

Les suffrages exprimés permettent de calculer la répartition des sièges entre chacune des listes.

Le calcul s'effectue en 3 étapes :

- attribution de la prime majoritaire
- répartition à la représentation proportionnelle en fonction du quotient électoral
- répartition des sièges, éventuellement restants, selon la méthode de la plus forte moyenne.

Si vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales,
vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026.

Piste de luge du Queyras Arvieux – Vallée de l'Izoard Hiver 2025-2026

Piste de luge desservie
par un tapis roulant
pour enchaîner les descentes !!!

Hameau de Brunissard
Au départ du site Nordique
du Planet.

Tarif unique : 8 euros l'entrée.

Accompagnement obligatoire sur le tapis et la luge des enfants de moins de 6 ans.
Gratuit pour les enfants de moins de 6 ans. Payant pour l'accompagnant.

Ouverture Hiver 2025-2026

Vacances de Noël (Du 21/12/25 au 4/01/26)	Du 5/01/26 au 7/02/26	Vacances d'Hiver (Du 8/02/26 au 8/03/26)	Du 9/03/26 au 22/03/26
Tous les jours 10H00-16H00 Nocturnes les mardis 17H30-19H30	Mercredi 10H00-16H00	Dimanche Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi (Samedi 21/02/2026 et 28/02/2026) 10H00-13H00 14H00-17H00 Nocturnes les mercredis 17H30-19H30	Mercredi Dimanche 10H00-13H00 14H00-17H00

Bottes de neige et gants obligatoires. Pensez à votre casque de ski.

Location de luges aux magasins de la vallée à 2KM.